

# Kloar infos



**Accompagner  
les jeunes en formation**



## 4 RETOUR EN IMAGES /

## 6 ACTUALITÉS /

Travaux / Conseil municipal en bref / Photovoltaïque, de nombreux projets en cours et à venir / Logement, un équilibre à retrouver / PCSES de la Médiathèque Robert Badinter / Noël à Kloar

## 15 DOSSIER / La ville engagée dans la formation des jeunes

Au service espaces verts, lycéens et étudiants participent aux plantations / À Saint-Maurice, les équipes accompagnent les étudiants pour mener des projets de comptage et de recensement / Le service des sports boosté par la formation de stagiaires et d'apprentis / Bourse au permis



## 20 VIVRE À KLOAR /

Tempête Ciaran, le bilan / Bureaux de vote / Soyons chic, soyons citoyens / Expositions Claude Huart / La ville soutient à la création artistique / Kloar, ville connectée / Savoir rouler à vélo / Une saison sportive exceptionnelle



## 29 RENCONTRE / Eavan Le Ru

## 30 TRIBUNES LIBRES /

## 31 AGENDA /



Directeur de la publication : Jacques Juloux / Crédits photographiques : Service communication, mairie de Clohars-Carnoët, Yann Riou (Gitana), Adobe Stock / Conception, réalisation : Service communication / Impression : IOV communication / Distribution : S'prit com / Traduction de l'éditorial : Office Public de la Langue Bretonne / Tirage : 4500 exemplaires

Mairie de Clohars-Carnoët  
☎ 02 98 71 53 90  
www.clohars-carnoet.fr  
✉ mairie@clohars-carnoet.bzh  
📌 Ville de Clohars-Carnoët



« Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous, samedi 27 janvier 2024, à l'occasion des vœux du maire... »

## Jacques JULOUX

Maire de Clohars-Carnoët

Il s'appelait Frédéric Despaux. Originaire du Gers, il était venu rejoindre ses collègues d'Enedis afin de rétablir le réseau électrique durement touché par la tempête Ciaran qui avait privé d'électricité 780 000 foyers bretons, dont 286 000 dans le Finistère. Père de 3 enfants, il a été tragiquement électrocuté lors d'une intervention à Pont-Aven. Cet accident rappelle combien il est dangereux pour les agents et les services de secours de faire face aux dangers lors d'une situation de crise. Mes pensées et ma reconnaissance vont vers sa famille. Elles s'adressent au-delà, à toutes celles et ceux qui se sont engagés pour dégager les routes, rétablir les lignes et porter secours quand c'était nécessaire : agents municipaux, pompiers, agriculteurs et salariés d'Enedis.

Il aura fallu attendre deux semaines pour rétablir l'électricité aux derniers foyers qui en étaient privés. Cette situation, difficile à vivre, a vu se multiplier les initiatives solidaires, qu'elles soient familiales, de voisinage ou municipales. Que chacun en soit remercié. Il est réconfortant de savoir que l'esprit de fraternité est autant présent dans notre ville.

Les dégâts matériels ont été conséquents. Il faudra plusieurs mois pour en effacer les stigmates et de nombreuses années pour que la végétation retrouve son aspect. Mais comme après chaque crise, la vie doit reprendre, les difficultés être surmontées.

L'approche de Noël s'y prête. Les illuminations et animations vont revenir égayer notre ville. À tous et toutes, je souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous pour la feuille de route de l'année à venir, samedi 27 janvier 2024 à l'occasion des vœux du maire...

Frédéric Despaux e oa anvet. Eus ar Gers e oa deuet e oa da adkavout e geneiled-labour eus Enedis evit adstaliañ ar rouedad tredan freuzet gant ar gorventenn Ciaran. 780 000 tiegezh breizhat a oa en em gavet hep tredan, 286 000 anezhe e Penn-ar-Bed. Tredanlazhet eo bet an den-se, tad da 3 bugel, en un doare mantrus e-kerzh un oberiadenn e Pont Aven. Gant ar gwallzarvoud-se e teu da soñj deomp adarre pegen dañjeruse c'hall bout evit ar wazourien hag ar servijoù sikour talañ ouzh an dañjer e-pad un degouezh enkadenn. Ma soñjoù a gengañv a ya d'e familh. En tu-hont da-se on anaoudek ivez e-keñver an holl dud o deus roet bec'h evit distrobañ an hentoù, adstaliañ al linennoù ha sikour pa oa afer : gwazourien ar gumun, pomperien, labourerien-douar hag implijidi Enedis.

Ranket zo bet gortoz div sizhun eta evit adstagañ an tredan en tiegezhioù diwezhañ na oant ket ken. E-kerzh ar reuziad diaes-se zo bet gwelet ur bochad tud o sikour ar re all, ha pa vefe etre tud eus ar memes familh, etre amezeien pe a-berzh an ti-kêr. Ra vo trugarekaet pep hini. Frealzus eo gouzout emañ ken bev spered ar genskoazell e Kloar-Karnoed.

Bras-bras eo bet ar freuzioù. Afer a vo meur a viz evit diverkañ ar stigmatoù ha meur a vloaz gant ar plant evit adkavout o neuz orin. E-giz goude pep maread diaes avat e ranker adkrogiñ gant ar vuhez, ur wech ma vezer deuet a-benn eus an diaesterioù.

Aesaet e vo kement-se gant Gouelioù Nedeleg a zo o tostaat. Ar sklêrijennoù hag an abadennoù a zeuy da zegas buhez e Kloar-Karnoed. Hetiñ a ran gouelioù dibenn-bloaz laouen deoc'h-tout hag e roan emgav deoc'h evit abadenn an hetoù gant ar maer, d'ar sadorn 27 a viz Genver, ma vo kontet deoc'h eus ar pezh a vo graet er bloaz a zeu...

## Les Rias

Le festival Les Rias a fait escale à Clohars-Carnoët du 29 août au 1<sup>er</sup> septembre dernier. Sur l'esplanade de l'océan, le festival s'est ouvert avec la compagnie Hors Surface pour un spectacle poétique et acrobatique puis s'est refermé au bourg par le "Municipal bal" qui a fait un carton !



## Repas des aînés

Au total, 116 personnes étaient présentes le 15 octobre. Le repas était animé par Sylvie Péron qui a fait danser les invités. Le repas, concocté par l'entreprise API (restaurant scolaire), a été très apprécié de l'ensemble des convives. Les élus, les jeunes de la bourse au permis et les bénévoles du CCAS en ont assuré le service dans une décoration automnale admirée de tous.



## Visites aux musées

L'équipe de la Médiathèque Robert Badinter a organisé deux visites hors les murs en partenariat avec le CCAS, Dam da Well' et le Conseil des sages : au Musée de Pont Aven le 19 octobre (exposition Artistes voyageuses) et au Musée départemental breton, à Quimper, le 9 novembre (exposition De la Bête à l'habit). Deux visites guidées appréciées qui ont permis des échanges entre les publics.



## Pot des bénévoles

Le 18 novembre s'est tenu le pot des bénévoles à la base nautique communautaire du Pouldu. L'occasion pour l'équipe municipale de remercier toutes celles et ceux qui animent et font vivre notre commune.



## TRAVAUX, QUOI DE NEUF ? RETOUR EN IMAGES

**1 La rénovation des faux-plafonds** d'une classe à l'école Benoîte Groult et des 4 salles de l'accueil périscolaire est effective. Ces travaux d'un montant de 25 000 € ont permis d'améliorer l'acoustique, l'isolation et de passer à l'éclairage LED.



La continuité du **cheminement piéton** entre la rue du Philosophe Alain et l'esplanade de l'Océan vient d'être finalisée par les agents du Pôle Technique. Répondant à la demande de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), cette réalisation a permis de paysager l'espace conteneurs à déchets.



**2 Une nouvelle borne de rechargement électrique** pour véhicules est en fonction depuis fin octobre au Pouldu sur la place des cirques. Son installation a été réalisée en collaboration avec le Syndicat d'Électrification du Finistère (SDEF).



**3 La passerelle du parc Saint-Jacques** est de nouveau opérationnelle après avoir été interdite à la circulation pour des questions de sécurité. Les travaux ont été réalisés par les menuisiers de la commune.



Cet automne se terminent les travaux de construction **des sanitaires de Bellangenêt**. Entièrement réalisés en régie. Ces toilettes sont conformes au label "Handiplage" et permettent également de changer les petits.



Une **parcelle communale de 2 500 m<sup>2</sup> vient d'être engazonnée** dans la ZAC des Hauts du Sénéchal pour permettre son utilisation en aire de jeux pour les enfants de plus en plus nombreux de ce quartier.



# LE CONSEIL MUNICIPAL

## EN BREF

### SOLIDARITÉ

Face au séisme au Maroc et aux inondations en Libye, le Conseil municipal a voté une contribution exceptionnelle de 1 000€ pour venir en aide aux populations du Maroc et 1 000€ pour les populations de la Libye via le Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO).

### URBANISME

Afin de réaliser des places de stationnement rue de Quillien, le Conseil municipal a approuvé l'acquisition de plusieurs parties de parcelles : 44m<sup>2</sup> de la parcelle AC 376, 20m<sup>2</sup> de la parcelle AC 404 et 14m<sup>2</sup> de la parcelle AC 374.

### URBANISME

Suite au projet de parking situé rue de Quillien à proximité de la caserne de pompiers, le Conseil municipal a décidé d'acquérir une parcelle (AD 309) et de demander au préfet la résiliation du bail rural de cette parcelle.

### FINANCES

Le Conseil municipal a décidé de majorer de 40% la part communale de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux non affectés à l'habitation principale au titre des logements meublés (pour plus d'informations, voir pages 10-11).

### DEMANDE DE PROTECTION FONCTIONNELLE

Suite à des menaces de mort, inscrites sur la voirie devant le domicile du Maire ainsi qu'à une altercation ayant eu lieu le 9 août 2023 contre Yannick Péron, conseiller délégué aux ports et à la sécurité, le Conseil municipal a décidé d'accorder le bénéfice de la protection fonctionnelle à Monsieur Le Maire et Yannick Péron. Cette protection fonctionnelle prend notamment en charge les frais de procédure, ainsi que les dommages et intérêts prononcés, le cas échéant, par le juge.

### TARIFS DE RESTAURATION SCOLAIRE

Suite aux hausses des denrées alimentaires et des contrats de prestations, une nouvelle grille tarifaire a été adoptée. Elle maintient les tarifs de la tranche 1, augmente de 4% ceux de la tranche 2 et de 8,1% ceux des autres tranches.

Elle instaure une dégressivité de ces tarifs de 5% pour le second enfant et de 10% pour 3 enfants et plus.

**Tarifs complets :** [www.clohars-carnoet.fr/vivre-clohars/tarifs-clohars/](http://www.clohars-carnoet.fr/vivre-clohars/tarifs-clohars/)

### INTERCOMMUNALITÉ

Le Conseil municipal a débattu et prend acte des orientations du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) de Quimperlé Communauté à savoir : limitation de la densité des publicités, encadrement de la publicité lumineuse à l'intérieur des vitrines, augmentation de la qualité des enseignes, harmonisation du format des enseignes scellées au sol, encadrement de l'arrivée des enseignes numériques, définition d'horaires d'extinction pour les enseignes lumineuses...



**Les Conseils municipaux sont filmés. Regardez-les en direct ou en différé via notre site internet et notre page Facebook.**



# PHOTOVOLTAÏQUE

## DE NOMBREUX PROJETS RÉALISÉS ET EN COURS



Depuis 2018, la commune s'est fixée pour objectif d'explorer de nombreuses pistes pour produire une partie de l'énergie consommée localement, améliorer la résilience énergétique de nos bâtiments et répondre à l'enjeu collectif de la transition énergétique.

Après la création de la chaufferie bois de Saint-Maudet, l'isolation thermique des écoles, le changement progressif de l'éclairage public par des LED... la commune a axé ses projets sur la production d'énergie solaire.

### Une participation citoyenne

Un groupe "Énergie Photovoltaïque", constitué de citoyens et d'élus, a été créé pour réfléchir aux différentes orientations que la commune pourrait prendre pour produire de l'électricité à Clohars-Carnoët. Cette démarche intègre des collaborations avec des partenaires publics, ou des associations, ou peut également se décliner en investissement communal direct. L'objectif est de couvrir une partie de la consommation électrique locale.

Le groupe de travail réfléchit à la mise en place de modèles visant à créer, sur le territoire communal, plusieurs unités de production d'électricité photovoltaïque. Ces unités viendraient compléter celles déjà installées.

À ce jour, le groupe travaille sur différentes propositions. Le premier projet, actuellement en cours, a pour objet la mise en place de deux ombrières photovoltaïques sur une partie du parking de la maison des associations. Celui-ci s'inscrit dans un

appel à projet de la région Bretagne, et est mené par la commune et le SDEF.

Il vise à produire et vendre de l'électricité photovoltaïque aux commerçants et acteurs socio-économiques du bourg, ainsi qu'à la commune. La possibilité d'étendre l'offre à des particuliers est à l'étude. Ce dossier a amené le groupe de travail à se rendre à Rennes pour découvrir une opération du même type et échanger avec l'organisme sur son retour d'expérience.

Le deuxième projet a pour objectif de mettre en place, sur le toit de la future halte répit, une série de panneaux solaires pour alimenter ce bâtiment ainsi que la maison des associations. Cette installation serait le premier projet citoyen mené sur la commune. En parallèle, la commune finalise une étude sur l'implantation de deux ombrières photovoltaïques dans l'enceinte des services techniques. L'énergie produite sera injectée sur le réseau électrique, et vendue au tarif d'achat en vigueur.

### Un achat groupé de kits photovoltaïques

En parallèle de ces projets qui prennent place sur l'espace public, le groupe "Énergie Photovoltaïque" a initié une démarche à destination des habitants de la commune intéressés pour s'équiper de kits photovoltaïques individuels. Accompagnée par Quimperlé Communauté, la commune a organisé une première réunion publique qui a regroupé une centaine de personnes le 4 juillet dernier. Ce temps d'échanges a été l'occasion de présenter, en salle, une installation posée au sol, d'évoquer les écueils commerciaux, les règles d'urbanisme, de partager différentes expériences, et de répondre aux questions posées par les participants.



Le partage d'expérience s'est poursuivi le 28 octobre avec la visite de l'installation de ce kit posé au sol et réalisé en auto-construction par un Cloharsien.

À l'issue de cette visite, un achat groupé de kits photovoltaïques a été lancé pour les participants qui le souhaitent. La première livraison par la coopérative Solarcoop est prévue début janvier 2024. Un groupe d'entraide pour l'installation de ces kits sera constitué.

## Vers la création de projets d'énergies citoyennes

Ces différentes rencontres ont également été l'occasion d'évoquer la mise en place de projets citoyens photovoltaïques à Clohars-Carnoët.

Ceux-ci pourraient être déclinés de plusieurs manières :

- La création d'un groupe de personnes, dont l'objectif serait de participer à des chantiers collaboratifs visant à mettre en place des unités de production sur des espaces communaux.
- Et/ou, la participation financière à des projets de production d'énergies renouvelables réalisés sur la commune (investissement dans le projet).



Pour ces projets, le groupe "Energie Photovoltaïque" sera accompagné par les associations Taranis (<https://reseau-taranis.fr>) et Bretagne Énergies Citoyennes ([www.bretagne-energies-citoyennes.org](http://www.bretagne-energies-citoyennes.org)).

### Quelques définitions :

**SDEF** : Syndicat Département d'Équipement et d'énergie du Finistère, il est chargé de l'organisation du service public de distribution d'énergie électrique et de gaz.

**Autoconsommation collective** : Elle permet de partager de l'électricité produite localement, entre producteur(s) et consommateur(s) raccordés au réseau public de distribution dans un même périmètre géographique, qu'ils soient particuliers, entreprises ou collectivités, producteur(s) et consommateur(s).

**Ombrière** : Recouvertes de panneaux solaires, elles sont utilisées pour protéger les voitures du soleil et des intempéries tout en produisant de l'énergie solaire.

## Synthèse des projets réalisés et en cours

Lieux		Date de mise en service	Portage du projet	Nb de panneaux	Puissance	Modèle d'exploitation	Consommateurs
EDML	toiture	En service depuis 2019	Commune et SDEF	56	16 KWc	Vente totale au tarif de rachat	
Stade de Kerjoseph	toiture	En service depuis 2023	Commune	60	22 KWc	Autoconsommation collective	Bâtiments communaux
Mairie	toiture	En service depuis 2023	Commune	42	15 KWc	Autoconsommation	Bâtiments communaux
Parking Maison des associations	ombrières	En projet pour 2024	Commune et SDEF	384	155 KWc	Autoconsommation collective	Commerces, Bâtiments communaux, autres
Halte-répît	toiture	En projet pour 2024	Commune et projet citoyen	16	6 KWc	Autoconsommation	Bâtiments communaux
Services techniques	ombrières	En projet pour 2024	Commune	244	102 KWc	Vente totale au tarif de rachat	

Pour contacter le groupe photovoltaïque de Clohars : [photovoltaique@clohars-carnoet.bzh](mailto:photovoltaique@clohars-carnoet.bzh)

## LOGEMENT

## UN ÉQUILIBRE À RETROUVER

Les habitants des communes littorales rencontrent de grosses difficultés pour se loger. Les prix de l'immobilier sont en forte augmentation et l'offre locative à l'année chute au profit des locations saisonnières.

Pour la préparation budgétaire 2024, les villes situées en zone tendue – dont fait partie Kloar – ont eu la possibilité de majorer de 10 à 60% leur taux de THRS (taxe d'habitation des résidences secondaires). Cette mesure, en rendant plus contraignante la fiscalité sur les résidences secondaires, vise à limiter leur développement.

Le conseil municipal a voté un relèvement de la part communale de la THRS de 40%.

Les recettes générées contribueront à des actions sur l'habitat et au financement de dépenses pour l'accueil estival.

D'autres mesures sont envisagées par le gouvernement afin de favoriser l'offre de logements permanents : réduction du nombre de nuitées autorisées pour les plateformes locatives, création de zonage de l'urbanisme pour des résidences principales, fiscalité moins avantageuse pour les locations saisonnières...

## ZONES TENDUES EN CHIFFRES

156

Communes bretonnes en zone tendue

121

Communes ont relevé les taux

76

Communes : hausse de +45% à +60%

18

Communes : hausse de +40% (dont Kloar)

27

Communes : hausse de +10% à +35%

## L'ÉVOLUTION DES RÉSIDENCES SECONDAIRES SUR LA COMMUNE

En dépit de politiques publiques menées pour l'habitat, les résidences secondaires (39,7%) connaissent de nouveau une croissance conséquente, loin devant nos voisins de Moëlan-sur-Mer (28,2%), Guidel (19,3%) ou Riec-sur-Belon (16,9%)

	2009	2014	2020	% du parc de logement
Logements	3649	3800	4252	
Résidences principales	1883	2033	2270	53,5%
Résidences secondaires	1478	1443	1687	39,7%
Logements vacants	228	324	295	6,9%

(données Insee 2020)

## L'ÉVOLUTION DE L'IMMOBILIER SUR LA COMMUNE

L'évolution des prix et du profil des acquéreurs a fait l'objet d'une étude à partir des transactions enregistrées depuis 2008. Elle porte sur 1180 biens anciens et 577 terrains constructibles.

### L'immobilier ancien : des prix en hausse de 52 %

Après avoir été stables durant 10 ans, **les prix ont augmenté de 52%** (+ 106 000 €) avec une proportion d'acquéreurs venant de l'extérieur en hausse et de l'ordre de 48%. Ces prix, auxquels il faut le plus souvent ajouter des travaux de rénovation, sont devenus inaccessibles pour les primo-accédants.

Bâti ancien	2008/2013	2014/2020	2020/2023
Prix moyen	207 750 €	205 640 €	311 642 €
Acquéreurs locaux et proches (56 et 29)	48%	56%	52%
Autres acquéreurs	52%	44%	48%

### L'immobilier neuf : terrains + 28% le m<sup>2</sup>

Les transactions sur les terrains constructibles renforcent la part des résidences principales. En effet, environ 70% des acquéreurs sont des « locaux et proches ». L'évolution des prix au mètre carré est moins forte que pour le bâti ancien : + 28% (soit +27 € le m<sup>2</sup>). Les terrains étant plus petits, **les prix de vente ont peu évolué en montant.**

Terrains	2008/2013	2014/2020	2020/2023
Prix au m <sup>2</sup>	92 €	96 €	123 €
Acquéreurs locaux et proches (56 et 29)	62%	81%	69%
Autres acquéreurs	38%	19%	31%

### Logement social : l'offre a doublé mais reste insuffisante

Depuis 2008, **124 logements de type social ont été construits et 62 autres sont prévus** d'ici la fin du mandat. C'est un énorme effort dont les coûts reposent sur les collectivités, dont la commune, et les bailleurs sociaux.

Le parc HLM dispose de 168 logements (90 en 2008) et 42 nouveaux logements sont prévus d'ici 2026.

Malheureusement, cette évolution ne suffit pas aux besoins, notamment des jeunes adultes.

La ville a aussi initié des programmes de maisons en location accession permettant aux primo-accédants disposant de revenus moyens de devenir propriétaires, y compris sans apport initial. À ce jour, 46 de ces maisons ont été livrées, 20 sont prévues d'ici 2026.

### Des moyens importants consacrés à l'habitat

Chaque année, la municipalité consacre d'importants moyens pour rendre l'habitat résidentiel plus accessible. Elle a ainsi mené plusieurs opérations publiques, à Kerambellec, Kernevenas et récemment sur le quartier des Hauts du Sénéchal où elle a engagé plus d'un million d'euros.

Au travers la location accession pour les primo-accédants, c'est également l'équivalent de 40 000 € qui

sont exonérés chaque année du recouvrement de la taxe foncière pour une durée de 15 ans.

Les recettes dégagées par la surtaxe des résidences secondaires permettront de poursuivre ces politiques volontaristes saluées par les bailleurs sociaux : en témoigne le dernier numéro de la revue de Finistère Habitat qui met en avant l'action innovante de la ville en matière d'habitat.

## LE PCSES DE LA MÉDIATHÈQUE ROBERT BADINTER, MAIS DE QUOI S'AGIT-IL AU JUSTE ?



Durant plusieurs mois, l'équipe de la Médiathèque Robert Badinter, accompagnée par des bénévoles, des volontaires et d'autres professionnels de la lecture publique, s'est attachée à rédiger le Projet Scientifique Culturel Éducatif et Social de l'équipement.

Il s'agit tout simplement de s'assurer que les services et animations proposés soient bien en phase avec les attentes des habitants et des usagers et que les moyens déployés soient pertinents.

Le comité de pilotage a donc listé les points forts de la médiathèque : les temps de rencontres, les outils et animations plébiscités par les usagers et les axes de progression en termes de publics (comment se rapprocher des ados par exemple) ou en termes d'activités proposées.

Tout a été passé au crible ! Les horaires, les publics, les thématiques abordées, les usages, la signalétique du bâtiment, les animations, les acquisitions, le rôle des bénévoles...

Cette réflexion très riche a permis de soumettre des fiches actions qui seront à mettre en œuvre dans les années à venir. Une fois le PCSES établi, ce dernier fait ensuite l'objet d'une évaluation annuelle et d'évolutions éventuelles pour rester en phase avec les attentes des différents publics.

Les fiches actions ont été guidées par la volonté de faire de la Médiathèque Robert Badinter :

- 1 - Un lieu en phase avec des modes de gestion plus durables dans la politique d'acquisition des collections. Mais aussi au travers des animations proposées, en déclinant une organisation attentive aux différents publics
- 2 - Un lieu où les usagers sont acteurs dans la vie de la Médiathèque
- 3 - Un lieu permettant de lever les freins pour le public éloigné de la médiathèque
- 4 - Un lieu de réduction des inégalités culturelles
- 5 - Un lieu qui soit un centre de ressources
- 6 - Un lieu ouvert sur la commune



## 11 FICHES ACTIONS ONT AINSI ÉTÉ PROPOSÉES :

- 1 FAIRE PARTICIPER LES USAGERS AUX PRIX LITTÉRAIRES
- 2 FAIRE PARTICIPER LES USAGERS AU CAFÉ LECTURE
- 3 FAIRE PARTICIPER LES USAGERS AU CAFÉ CINÉ
- 4 CONSTITUER UN BUDGET PARTICIPATIF JEUNESSE
- 5 CRÉER UN TABLEAU COUP DE CŒUR POUR LES USAGERS
- 6 FACILITER LES USAGES AVEC UN PRÊT DE LECTEUR CD DVD
- 7 ORGANISER DES PORTES OUVERTES
- 8 FAIRE DE LA PÉDAGOGIE SUR LES GESTES ÉCOLOGIQUES AUPRÈS DES USAGERS
- 9 RÉDUIRE L'IMPACT ÉCOLOGIQUE PROFESSIONNEL
- 10 METTRE À DISPOSITION UNE SALLE PARTAGÉE POUR LES ASSOCIATIONS
- 11 METTRE À DISPOSITION UNE SALLE PARTAGÉE POUR FACILITER LES ÉCHANGES DE SAVOIRS ENTRE HABITANTS

# NOËL À KLOAR

## LA VILLE S'ANIME POUR FÊTER NOËL

Depuis plusieurs années, les services culture et sport de la commune, en partenariat avec le monde associatif, se mobilisent pour mettre encore plus de magie dans les fêtes de Noël. Décorations, animations, ateliers, manège pour vivre en famille des moments particuliers.

Le programme d'animations propose une diversité d'activités festives pour tous les âges.

**Voici quelques rendez-vous à ne pas manquer :**



→ Du 14 décembre au 8 janvier, la Place Gauguin se transforme en un **Village du Père Noël**, invitant petits et grands à plonger dans la magie des fêtes grâce à une série d'animations.

Chaque soir, l'Hôtel des Bains se transforme en un tableau vivant avec **des projections lumineuses géantes** d'œuvres artistiques.

À côté de ces projections, le **Petit Train Musical** et la Boîte aux Lettres du Père Noël attendent avec impatience les enfants.

Dans le bourg, un village du Père Noël sera installé sur le parvis de l'église.



→ Dimanche 10 décembre - 17h : **Spectacle Jeune Public "L'Épopée de Pénélope"** à la Salle des Fêtes  
Gratuit sur réservation via billetweb ou à l'accueil de la mairie.



→ Jeudi 14 décembre - 19h : **Soirée jeux** au Bar de la plage avec la ludothèque



→ Samedi 16 et dimanche 17 décembre 10h30 - 12h et 14h30 - 17h30  
**Manège Gimmik** sur la Place Gauguin  
Entrée libre



→ Dimanche 17 décembre - 11h : **Bain de Noël** à la Plage des Grands Sables  
Organisé par Les Givrés du Pouldu.



→ Mercredi 20 décembre à 16h30 : **Histoires de Noël** à la Maison-Musée Gauguin avec la médiathèque (sur réservation)



→ Samedi 23 décembre - 15h : **CinéNoël** à la Médiathèque Robert Badinter  
Entrée libre pour tout public, "en famille".

Mais aussi des ateliers à la Médiathèque Robert Badinter, à la Maison-Musée Gauguin et à la ludothèque.

(Pour les ateliers au Pouldu & les Histoires de Noël : réservation à l'accueil de la mairie au 02 98 71 53 90, pour les ateliers à la médiathèque : réservation au 02 98 96 22 53)

*Programme complet à retrouver à l'accueil de la mairie, à la médiathèque, la ludothèque, au complexe sportif et à l'office de tourisme.*

*Et en ligne sur [www.clohars-carnoet.fr](http://www.clohars-carnoet.fr)*





## LA VILLE, ENGAGÉE DANS

# LA FORMATION DES JEUNES

La municipalité s'engage activement dans l'accompagnement des jeunes dans le monde professionnel en favorisant leur insertion.

En collaboration avec les établissements scolaires, les services municipaux accueillent des élèves en stage de 3<sup>ème</sup>, leur offrant ainsi une première immersion concrète dans le milieu du travail.

Tout au long de l'année, la mairie accompagne et encourage les stages, les parcours en alternance et en apprentissage en ouvrant ses portes au sein de ses services. Un investissement qui porte ses fruits, non seulement pour les jeunes eux-mêmes, mais aussi la ville, car cela contribue à assurer des formations qualifiantes, apporte des perspectives nouvelles et favorise l'innovation au sein des services municipaux.



## AU SERVICE ESPACES-VERTS

### LYCÉENS ET ÉTUDIANTS PARTICIPENT AUX PLANTATIONS

#### Un partenariat florissant entre la mairie et le lycée agricole de Châteaulin

Depuis plusieurs années, un partenariat a été noué entre la ville de Clohars-Carnoët et le lycée agricole de Châteaulin.

Tous les ans, les étudiants de BTS Aménagements Paysagers participent à un chantier de plantation à Clohars-Carnoët. Cette journée de travail s'inscrit pour les étudiants dans une semaine thématique dont l'objectif est l'apprentissage de toutes les techniques de plantation rencontrées dans le métier de paysagiste : de la réception des végétaux et leur stockage, à la plantation des vivaces, arbustes et arbres. Avant de partir pour 4 journées de plantations sur un important chantier, les étudiants participent pendant une journée, à une plantation sur un espace public de la commune.

Encadrés par les agents du service espaces verts et les formateurs du lycée, c'est également pour eux l'occasion de découvrir le fonctionnement d'un service espace vert communal, et d'une manière générale le

fonctionnement d'une collectivité. Le chantier mené en 2021, aux abords de la place de l'océan, a également été l'occasion pour ces jeunes de découvrir le rôle des différents acteurs qui interviennent dans le cadre d'un marché public.

Pour l'année 2024, il est prévu que la nouvelle promotion de BTS Aménagements Paysagers participe, courant février, aux plantations du parc de glisse à Bellangenêt.

Ce partenariat étant riche pour les étudiants, une classe de Première, Bac professionnel Aménagements Paysagers, est également intervenue en 2023 pour le même type de travail. Ce groupe de 18 élèves a participé pendant une journée complète à la végétalisation des cours de l'école du bourg en février 2023. Le lendemain, les élèves ont réalisé les plantations de la rue du Kerou.

Toutes ces expériences pratiques de terrain font l'objet d'une évaluation qui compte dans l'obtention des examens des BTS Aménagements Paysagers et Bac Pro Aménagements Paysagers.

#### Les chantiers réalisés :

**2020** - Place Nava

**2021** - Esplanade de l'océan

**2022** - Rue Anne de Bretagne

**2023** - Plantation des cours d'écoles et rue du Kerou



## À SAINT-MAURICE

# LES ÉQUIPES ACCOMPAGNENT LES ÉTUDIANTS POUR MENER DES PROJETS DE COMPTAGE ET DE RECENSEMENT

### Un comptage de l'Orchis mâle grâce à un stagiaire en BTSA GPN

En avril 2023, le site abbatial de Saint-Maurice a accueilli Yonah, un stagiaire en BTSA GPN (Brevet de technicien supérieur agricole gestion et protection de la nature), venu du Haut-Jura pour réaliser des suivis floristiques.

Il a pu organiser le quatrième suivi des orchidées. Depuis quelques années, l'équipe du site abbatial utilise l'Orchis mâle comme indicateur de diversité végétale au sein des prairies de Saint-Maurice. Si elle est présente et abondante, c'est que le cortège floristique se diversifie et que nos méthodes de gestion sont les bonnes.

Dans un second temps, Yonah a commencé à travailler sur un futur plan de végétalisation des murs. Pour adopter un entretien plus efficace, il est primordial de déterminer les plantes néfastes ou bénéfiques. Ainsi, l'équipe de Saint-Maurice peut appliquer une gestion adaptée tout en gardant le caractère romantique qu'apporte la flore des murs.



### Un Bioblitz avec les BTS de Kerplouz

Cette année, l'équipe du Site abbatial de Saint-Maurice a lancé un Bioblitz en partenariat avec le lycée de Kerplouz LaSalle à Auray.

Le Bioblitz consiste à identifier, avec un public, dans une courte période et sur un terrain défini, un maximum d'espèces vivantes. En amont, l'équipe de Saint-Maurice et les enseignants avaient déjà préparé les zones à prospecter et les espèces à cibler sur le terrain.

### Les objectifs du partenariat :

- Développer cette culture naturaliste permettra à chacun de mettre en avant ses connaissances et compétences pour valoriser son profil. **Les étudiants en BTS Gestion et Protection de la nature ont également pu découvrir différents groupes faunistiques et floristiques avec les protocoles et les critères de détermination qui leur sont associés.**

- Pour le site, il est primordial de s'appuyer sur des connaissances naturalistes. Ainsi, l'équipe du site abbatial peut adapter sa gestion pour favoriser les espèces patrimoniales. Le travail des jeunes n'est pas exhaustif mais permet de révéler un groupe faunistique ou floristique afin d'accroître nos efforts de gestions et de connaissances.



# LE SERVICE DES SPORTS BOOSTÉ PAR LA FORMATION DE STAGIAIRES ET D'APPRENTIS



Aude



Le service des sports est un service particulièrement engagé dans l'insertion des jeunes. Quatre éducateurs sportifs dévoués sont mobilisés pour former et encadrer les stagiaires et les apprentis. Une occasion pour le service d'avoir des regards extérieurs sur le travail, de mener à bien davantage de projets mais aussi de casser la routine.

Dans ce cadre, le service des sports accueille **deux stagiaires en licence STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives) management du sport** (pendant 200 heures). Leurs missions respectives consistent à mener à bien des projets tels que l'organisation du voyage aux Jeux olympiques de Paris 2024 et la mise en place de « Remise en selle » visant à encourager les adultes à renouer avec la pratique du vélo.

En **apprentissage**, Aude rejoint l'équipe du service des sports en septembre dernier. Ayant travaillé précédemment dans le domaine du numérique à Nantes, elle a manifesté le désir d'enseigner en plein air après un bilan de compétences. Ainsi, elle s'est inscrite au **BPJEPS APT (activités pour tous) option pleine nature**.

Sa formation pratique est partagée entre le service des sports et Moïse, maître-nageur sauveteur en mer qui propose des cours au Pouldu et dans les environs.

Son BPJEPS étant option pleine nature, elle va axer sa formation sur le sport santé et les pass nature et pass bien-être. Elle doit aussi réaliser une analyse complète du service et trouver les points potentiels d'amélioration.

## C'EST QUOI UN BPJEPS ?

Le BPJEPS est un Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport. Ce diplôme atteste de compétences professionnelles indispensables à l'exercice du métier d'animateur, de moniteur, d'éducateur sportif et est reconnu par le Ministère des Sports.



Alexandre

**Du côté de la base de voile, ce sont deux apprentis en BPJEPS voile multisupport qui ont rejoint le service. Cette formation leur permettra de devenir moniteurs de voile.**

Tous deux en reconversion professionnelle, Alexandre a rejoint le service en 2022 et Thibaut en 2023.

Leurs missions englobent diverses responsabilités telles que dispenser des cours de voile, assurer l'entretien du matériel, coordonner des événements nautiques, apporter leur soutien à l'association Pouldu Nautik. Mais aussi d'intervenir ponctuellement au complexe sportif pour animer des séances avec les enfants lorsque les conditions météorologiques ne permettent pas la navigation.

Alexandre, ayant une expérience passée dans le domaine financier avant d'obtenir son diplôme de la marine marchande, poursuit actuellement sa formation à l'Institut Nautique de Bretagne à Concarneau. Son emploi du temps alterne entre environ un mois à la base nautique et deux semaines de formation.

En tant qu'ancien de la marine marchande, Alexandre possédait déjà une certaine familiarité avec le monde de la voile. Cependant, au fil de sa formation, il explore la dimension pédagogique en prenant en charge des groupes d'enfants, une expérience qui s'avère particulièrement enrichissante.



## Ewen

Pendant 8 mois, Ewen va participer à l'animation sportive du club et à sa communication.

À la suite de cette première expérience, il est embauché en tant que saisonnier au service des sports, ayant pour mission d'animer les Pass loisirs, Pass nature et les Faites du sport.

Dès la rentrée, Ewen choisit de prolonger son engagement en s'inscrivant au **BPJEPS APT (activités pour tous)**. Pendant cette année de formation, il a effectué son **alternance au service des sports**, consolidant ainsi ses compétences sur le terrain.

Le BPJEPS APT a ouvert de nouvelles opportunités à Ewen. Durant l'été qui a suivi sa formation, il a travaillé au Balafenn (espace jeunes) et au service des sports, mettant en pratique ses connaissances nouvellement acquises. Cette expérience a été suivie d'un **contrat d'un an en tant qu'animateur sportif**.

La mairie, reconnaissante de son engagement et en réponse aux besoins du service, a ensuite ouvert un poste pour Ewen, le titularisant en tant qu'**animateur sportif**. Il continue à élargir ses compétences en suivant des formations complémentaires telles que handiplage et pilates.

Le parcours professionnel d'Ewen Bescon illustre son attachement au service des sports de la ville ainsi que sa volonté constante de se former. Son histoire démontre comment une opportunité initiale, telle que le service civique, peut être le point de départ d'un parcours professionnel épanouissant.

### DU SERVICE CIVIQUE À LA TITULARISATION : RETOUR SUR LE PARCOURS D'EWEN BESCON

Son parcours au sein du service des sports de la ville de Clohars-Carnoët a débuté lors de son **service civique** en 2019, au sein de l'US Clohars.



## LE CCAS FINANCE LA BOURSE AU PERMIS

À Clohars-Carnoët, **la Bourse au Permis favorise l'autonomie et la mobilité des jeunes**. Face aux coûts élevés de l'obtention du permis, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a mis en place cette bourse, offrant une aide de 50 à 100 % du montant maximum de 800 € (en fonction des ressources de chacun).

Destinée aux jeunes Cloharsiens de 17 à 25 ans et aux parents isolés, cette bourse vise à faciliter l'accès à l'emploi ou à la formation. En échange de cette aide, les bénéficiaires s'engagent à consacrer 60 heures à un travail d'intérêt collectif. Entre 2008 et 2014, 39 jeunes ont bénéficié de ce dispositif.

Plus d'informations :  
[www.clohars-carnoet.fr/vivre-clohars/solidarite-clohars/ccas/](http://www.clohars-carnoet.fr/vivre-clohars/solidarite-clohars/ccas/)

## ET AUSSI

Le CCAS peut aussi accorder des aides au BAFA, BAFD et au diplôme de surveillants de baignade sous condition de ressources.

Plus d'informations :  
[mariehelene.lebourvellec@clohars-carnoet.bzh](mailto:mariehelene.lebourvellec@clohars-carnoet.bzh)



Les agents des services techniques sur le terrain

## TEMPÊTE CIARAN

### LE BILAN

La tempête Ciaran qui a balayé le nord-ouest de la France dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 novembre, aura été à l'origine de dégâts très importants en Bretagne. Le pays de Quimperlé et en particulier Clohars n'ont pas été épargnés par les fortes rafales qui ont atteint les 170km/h.

Ces rafales, combinées à des sols détrempés et à la présence de feuilles dans les arbres, ont provoqué de **très nombreuses chutes d'arbres, entraînant des dégradations importantes sur le réseau électrique et téléphonique.**

Enedis avait anticipé ce phénomène violent en dépêchant dans la région du matériel et du personnel venant de toute la France. De même, les communes avaient pu anticiper des moyens pour y faire face.

#### À Clohars-Carnoët

La veille de la tempête, les services de la commune, en relation avec le centre de secours, se sont organisés pour faire face aux conditions annoncées. Une équipe d'astreinte et une autre en réserve ont été mises en veille le mercredi en fin de journée pour épauler les pompiers. Plusieurs élus étaient également mobilisés.

Dès le jeudi à 5h du matin, Sylvain Le Thoer, qui conduit la tractopelle de la commune, est intervenu à la demande du service de secours. Rejoint par Emmanuel Quérant les premières interventions ont consisté à **dégager les principales voies de circulation** menant à Quimperlé, Moëlan et Lorient.

Dès 8h, le reste des agents des services techniques a ensuite été mobilisé pour **sécuriser les espaces publics et les routes communales.**

Pendant deux jours, les 17 agents ont quitté leur métier habituel pour **débarrasser des arbres**

**tombés et sécuriser les bâtiments communaux.**

Au plus fort des événements, les agents d'accueil de la mairie et le secrétariat des services techniques ont collecté les informations rapportées par les Cloharsiens. Les pompiers, élus et responsables des services techniques ont sillonné la commune durant plusieurs jours pour faire remonter auprès d'Enedis et Orange les problèmes constatés sur les réseaux.

Comme partout dans le département les dégâts ont été importants. Deux lignes haute



tension ont été sectionnées ou endommagées, de nombreuses lignes basse tension, des poteaux bétons et téléphoniques sont tombés ou ont été arrachés. Le toit de la salle des sports a été endommagé.

**Des particuliers et des agriculteurs ont également prêté main forte pour déblayer les voies et aider les agents d'Enedis.** Les services de la mairie et la salle des sports ont été ouverts pour accueillir les cloharsiens qui souhaitent avoir des informations, recharger leur téléphone ou se laver. L'hôtel Naéco du Pouldu a quant à lui accueilli, pour une ou plusieurs nuits, pour une somme symbolique, les personnes qui le souhaitent qui étaient privées d'électricité. La solidarité entre voisins a aussi joué à plein.

### Au centre de secours

Dès le mercredi soir, 5 sapeurs-pompiers étaient mobilisés et ont dormi au centre de secours pour pouvoir intervenir rapidement. Au petit matin, vers 5h, les secours ont été sollicités pour transporter une personne à l'hôpital de Quimperlé. La route a dû être dégagée en tronçonnant les arbres sur la chaussée. Ce fut le début d'une journée intense avec une vingtaine d'interventions sur la commune pour du **dégagement de chaussée ou de la protection des biens.**

L'accalmie de vendredi a permis aux sapeurs-pompiers de se reposer avant de faire face à la seconde tempête le samedi, où une dizaine d'interventions a été réalisée. **Ce ne sont pas moins de 13 sapeurs-pompiers qui se sont relayés sur la durée de l'événement climatique.**

### Une mobilisation exceptionnelle d'Enedis

Au lendemain de la tempête, **27% des foyers de la ville étaient privés d'électricité.** Les agents d'Enedis sont intervenus dans des conditions très difficiles. La priorité d'intervention a été donnée sur les lignes haute tension, puis sur celle de moyenne tension, permettant dès le samedi d'assurer la fourniture d'électricité à 94 % des foyers de Clohars. Le rétablissement de la basse tension et les réparations locales ont demandé encore plus d'une semaine d'intervention. Mercredi 15 novembre, Enedis annonçait le rétablissement complet de l'électricité sur la ville. Un temps long pour celles et ceux qui en étaient privés, mais une prouesse pour les agents d'Enedis au vu de l'état des réseaux « haché menu » sur le territoire breton...



# DES BUREAUX DE VOTE CENTRALISÉS EN 2024



La commune compte actuellement 4609 électeurs. Jusque-là, les électeurs étaient répartis en 4 bureaux, sur 4 lieux de vote différents. Au vu du nombre d'électeurs par bureau, la création d'un bureau supplémentaire était devenue nécessaire. Le territoire de la commune a donc été redécoupé avec un 5<sup>ème</sup> secteur.

**La création de ce bureau supplémentaire est l'occasion de regrouper l'ensemble des bureaux sur un même lieu de vote, la salle de sports.**

Les avantages ? Moins de manutention pour les services techniques et administratifs qui étaient obligés d'installer et désinstaller en peu de temps des bureaux aux 4 coins de la commune. Désormais, un seul équipement sera bloqué au lieu de 4 précédemment. Les conditions d'accueil des personnes à mobilité réduite seront améliorées. Chaque électeur recevra une nouvelle carte électorale au printemps prochain.

## LES NOUVEAUX PROS

Foodtruck, burgers à emporter  
**Yaju**  
Yaëlle Adam et Julien Angelloz  
Les jeudis midi et soir sur la place de l'église

Bar, restauration, jeux, événements  
**La Guinguette de Croas an Ter**  
Aaron Gadd et Inès Dumas  
Croas an Ter

Bar, restauration, jeux, événements  
**Quartier libre**  
Virginie Wiertz  
14 boulevard de la plage

Salon de coiffure  
**Le Salon de Gwen**  
Gwenaëlle Quintin  
15 rue Lannevain

**Le 1<sup>er</sup> rendez-vous à la salle de sports ? Les élections européennes le 9 juin 2024.**

## DAM DA WELL' ! (« ALLONS-Y !! »)

« Dam da well' », ce sont des actions de convivialité à l'intention des personnes âgées isolées. Organisées et gérées par le CCAS, avec l'aide d'une équipe de bénévoles : le partage d'un goûter, des jeux de société, des balades, des visites d'exposition, des sorties cinéma ou théâtre, etc...!

**Si vous souhaitez participer, merci de laisser vos coordonnées à l'accueil de la mairie : vous serez contacté par le CCAS et recevrez le planning d'activités de « Dam da well' ».**

Nom, prénom : ..... Âge : .....

Adresse : ..... 29 360 Clohars-Carnoët

Téléphone : ..... E-mail : .....

Souhaitez-vous :  Participer aux activités  Recevoir des visites à domicile

Contact :  
Mairie de Clohars-Carnoët,  
1 place du Général de Gaulle 29360 Clohars-Carnoët  
02 98 71 53 90

## SOYONS CHIC, SOYONS CITOYEN

### LES HAIES ET LE VOISINAGE, UN POINT SUR LA RÉGLEMENTATION



La mairie est régulièrement sollicitée par des citoyens concernant des haies de particuliers qui dépassent sur le domaine public. Un manque d'entretien contribue parfois à entraver le cheminement des piétons voire des véhicules en bordure de route. Il revient à chaque propriétaire de tailler régulièrement ses haies pour éviter les gênes. Il en est de même pour les arbres aux abords de réseaux de téléphone et d'électricité. Un élagage régulier évite les incidents qui peuvent occasionner des coupures de réseau.

L'Office Français de la Biodiversité préconise pour les particuliers de **ne pas tailler les haies et de ne pas élaguer les arbres, entre début mars et fin août pour ne pas perturber les oiseaux dans la période de nidification.**

Par ailleurs, la loi précise que les arbustes et arbres de moins de 2m de haut peuvent être plantés au minimum 0,5m de la limite de propriété. Ceux qui dépassent les 2m de haut seront à planter à 2m minimum de la limite de propriété.

Un entretien régulier de la végétation de son jardin permet de préserver une bonne entente entre voisins.



### LE TRI, C'EST SANS SAC ET EN VRAC DANS LE BAC !

Quimperlé Communauté améliore le tri des papiers et des emballages recyclables en abandonnant l'utilisation de sacs jetables. Dès maintenant, les habitants sont encouragés à déposer leurs papiers et emballages recyclables sans sac dans les conteneurs de tri près de chez eux. **Cette démarche vise à réduire les coûts, les déchets, et à améliorer la qualité du tri collecté.**

**Pour faciliter ce changement, des cabas de tri sont disponibles en mairie et dans les locaux de Quimperlé Communauté, permettant aux habitants de transporter facilement leurs papiers et emballages recyclables jusqu'au conteneur de tri le plus proche.**

### LE COMPOSTAGE : UNE PRATIQUE ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE

Le compostage recycle les déchets organiques en un amendement de qualité pour les plantes. **À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, le tri des déchets organiques sera obligatoire pour tous.**

#### Pourquoi composter ?

Réduisez jusqu'à 30 % de vos déchets domestiques en adoptant le compostage, une démarche accessible à tous. Les citoyens devront composter ou utiliser un bac pour les déchets de cuisine. Le compost est un excellent amendement gratuit, produit localement.

#### Quels déchets au compost ?

Ajoutez des déchets organiques tels que les épluchures, le marc de café, les restes de repas, les coquilles d'œufs concassées, le gazon, les feuilles mortes et les résidus de jardin. Évitez les gros éléments ou découper-les pour accélérer la décomposition.

Plus d'information sur :

[www.quimperle-communaute.bzh](http://www.quimperle-communaute.bzh)



### DÉJECTIONS CANINES : QUE DIT LA LOI ?

Les déjections canines nuisent à l'environnement et à la santé publique. Elles sont interdites sur les trottoirs, les espaces publics, et les aires de jeu pour enfants en vertu de la loi. **L'abandon de ces déchets peut entraîner une amende de 35 € minimum, susceptible d'augmentation par les autorités locales.**

#### Pourquoi est-il essentiel de ramasser les déjections de son chien ?

Les déjections canines contiennent des parasites et des agents pathogènes dangereux pour la santé humaine, en particulier pour les enfants. Le non-ramassage peut entraîner des maladies graves, telles que la toxocarose. **Le ramassage des déjections devrait être un geste civique plutôt qu'une simple obligation légale.**

De plus, ne pas ramasser les déjections peut causer des accidents aux passants, engageant ainsi la responsabilité civile du propriétaire de l'animal.

# EXPOSITIONS CLAUDE HUART, PLUS DE 6 000 VISITEURS

"Bel Hommage à un grand artiste, simple, généreux et joyeux."

"Exposition très émouvante. Que de talent."

"Frais, pétillant, revivifiant, Breton..."

C'est par ces mots que les visiteurs ont tenu à saluer l'artiste et le beau travail de Ghislaine Huon et des services municipaux qui ont conçu cette exposition "Huart Intime", en hommage à Claude Huart disparu en décembre 2022.

Ce sont plus de 5 000 visiteurs qui ont été accueillis à la Chapelle Saint-Jacques, à La Longère et à la médiathèque. La mise en place de billets couplés a aussi permis de découvrir à tarif réduit, les deux autres sites culturels de la commune : le Site Abbatial de Saint-Maurice et la Maison-Musée Gauguin. L'intérêt des Cloharsiens pour les expositions temporaires se confirme d'année en année, avec plus de 820 entrées payantes enregistrées (29%).

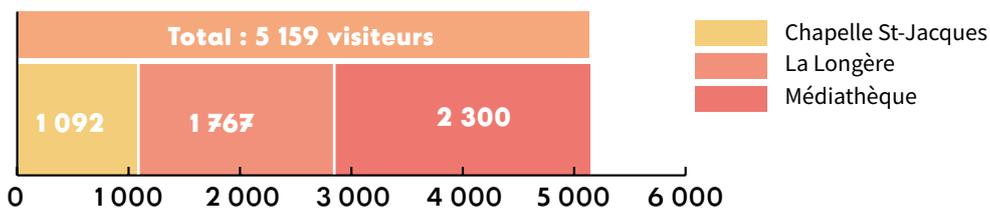
Ensuite près de 1 000 amateurs ont pu découvrir, au Bas-Pouldu, d'autres œuvres présentées par les Amis du Pouldu à la galerie Goulven. Par ailleurs, la Maison-Musée Gauguin a enregistré belle fréquentation cette année avec 9028 entrées (+10,75% par rapport à 2022).



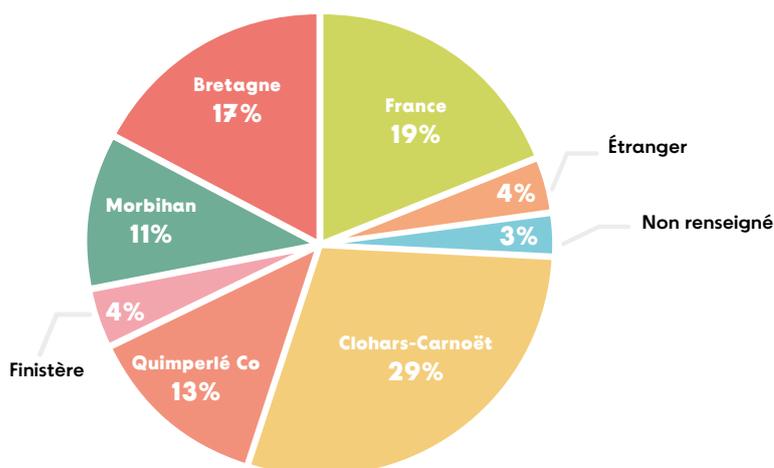
© Ghislaine Huon

## Retour en quelques chiffres sur le succès de l'exposition *Huart Intime* :

### LA FRÉQUENTATION :



### L'ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES VISITEURS :



### LES ATELIERS :

6

**ATELIERS GRAVURE**  
(TOUS COMPLETS)  
DONT

**4** À LA MÉDIATHÈQUE  
avec Mallaurie Charles,  
co-dirigeante de  
L'Artère (gratuit avec  
la carte Matilin).

**2** À LA MAISON DES  
ASSOCIATIONS  
avec l'association  
Klo'Arts Plastiques  
(à 25 € la séance)



## LA VILLE SOUTIENT

## LA CRÉATION ARTISTIQUE

**Le soutien à la création artistique est au cœur de la politique culturelle de la ville. À plusieurs reprises, la commune a mis à disposition des artistes, des locaux et de la logistique.**

La salle des fêtes a ouvert ses portes à des compagnies pour leur permettre de travailler dans des conditions proches des représentations publiques. Ces temps de résidences artistiques permettent aux comédiens de se consacrer uniquement à leur création dans des lieux dédiés.

De nombreux artistes ont à cœur de faire partager leur passion et certaines de ces résidences débouchent sur une restitution publique. Ce fut le cas pour le plasticien Esteban Richard, en résidence au Site abbatial Saint-Maurice pour la réalisation d'une tapisserie présentée cet été lors de l'exposition *Pays'Âges*, ou pour la Compagnie de l'Armoise et sa création *Hépatik Girl* créée et jouée à Kloar avant d'être présentée au Festival d'Avignon.

Des « cartes blanches » sont aussi laissées à des artistes, comme à Yoan Héreau directeur artistique du festival Les Parenthèses Musicales avec des créations originales. Plusieurs spectacles ont été présentés pour des soirées uniques associant acteurs et musiciens. Carte blanche aussi à Jean Jullien pour ses œuvres exposées à la Chapelle Saint-Jacques et au Pouldu lors de l'exposition *Les Pas* en 2022.

Soutenir la création artistique, c'est aussi accompagner les associations porteuses de projets artistiques. Ainsi, l'an dernier, l'association APte a sollicité sept artistes plasticiens et architectes, pour proposer une exposition sur le thème de la montée des eaux, à la

chapelle Saint-Jacques, projet construit avec des élèves de l'école Benoîte Groult. Cette année encore, la Chapelle a été un laboratoire artistique autour de recherches et d'ateliers autour de la terre et ses richesses.

La culture est bien identifiée aujourd'hui comme un élément indispensable à la cohésion sociale, au bien-être, au plaisir. Aider à la création, contribuer au travail des artistes, c'est assurer des propositions artistiques enrichies et renouvelées.



# KLOAR, VILLE CONNECTÉE !



**TOUTE L'ACTUALITÉ DE CLOHARS-CARNOËT EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE AVEC CITYKOMI® !**

Soucieuse d'informer ses habitants sur ce qui se passe dans la commune, la mairie met à votre disposition un nouveau service d'information en temps réel, **Citykomi®**.

**Citykomi®**, c'est l'application mobile qui permet de recevoir les actualités et les alertes de la mairie directement sur votre smartphone.

### Une application gratuite et anonyme

Une rue en travaux ? Une coupure de courant ? Les prochaines animations culturelles ou sportives ? Avec Citykomi®, la mairie de Clohars-Carnoët vous prévient à temps de tout ce qui vous concerne et ce sans inscription.

4 canaux de diffusion ont été ouverts, pour 4 thématiques différentes : *Vie quotidienne*, *Culture*, *Sport* et *Éducation/Jeunesse*.



### DU NOUVEAU SUR LE PORTAIL FAMILLE !

Depuis les vacances de la Toussaint, notre portail famille a évolué. La nouvelle version améliore l'ergonomie de travail pour nos agents, elle propose **une modification de la facturation en permettant le prélèvement mensuel** (le 5 du mois suivant), le système d'alimentation au préalable de votre compte Famille est abandonné. Les réservations restent obligatoires pour la restauration et pour les accueils périscolaires.

Cette version n'étant pas mutualisée avec Quimperlé Communauté, chaque famille bénéficie désormais d'un accès pour les services de la commune (Portail Famille version 2 : <https://mairie-clohars-carnoet.portail-familles.app>), et d'un accès différent pour les services de Quimperlé Communauté (<https://cocopaq.portail-familles.net>).

Contact service éducation :  
02 98 71 69 65 / [periscolaire@clohars-carnoet.bzh](mailto:periscolaire@clohars-carnoet.bzh)

## COMMENT TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ?

**1** ▶ **TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION CITYKOMI®**  
Sur l'App Store ou Google Play, c'est gratuit !

**2** ▶ **FLASHEZ CE QR CODE**  
Pour vous abonner



**3** ▶ **RECEVEZ VOS ALERTES EN DIRECT**  
sur votre smartphone



## SUIVEZ CLOHARS-CARNOËT SUR INSTAGRAM !

La ville est maintenant présente sur le réseau social Instagram ! Rejoignez-nous pour partager vos instantanés de Kloar. Pour vous abonner > [@clohars.carnoet](https://www.instagram.com/clohars.carnoet)



## LES CONSEILS MUNICIPAUX DIFFUSÉS EN DIRECT ET DIFFÉRÉ !

La salle du conseil est équipée pour pouvoir retransmettre en direct et en différé les Conseils municipaux, afin que chacun puisse s'investir dans la vie démocratique de la commune. Grâce à la solution développée par Astydeme, vous pouvez voir chaque intervenant, chaque partie du conseil de façon indépendante en fonction de ce qui vous intéresse le plus.

Pour visionner les conseils en direct, et les revoir en différé, rendez-vous sur le site d'Astyde : [www.astydeme.fr/clohars-carnoet](http://www.astydeme.fr/clohars-carnoet)

# CIRCULER À VÉLO, ÇA S'APPREND AVEC SAVOIR ROULER À VÉLO



Depuis 18 mois, le ministère de l'Éducation Nationale et la Fédération des Usagers de la Bicyclette travaillent à la mise en place du « Savoir Rouler à Vélo » dans toutes les écoles volontaires.

La commune, au regard de sa volonté de développer les transports doux s'est portée volontaire pour que les 3 blocs pédagogiques soit inscrits dans l'emploi du temps de nos écoles dès septembre 2023.

Cela a pu se réaliser grâce aux enseignants, aux employés du service des sports de la ville et du groupe des citoyens cyclistes qui encadreront les sorties sur la voie publique. Cet élan participatif contribue à sécuriser les déplacements à vélo de nos jeunes. Dans un futur proche, nous pourrions envisager d'offrir un accompagnement-adulte sur les trajets domicile-école par un itinéraire sécurisé.

Un projet de **Remise en selle** est en prévision pour le public adulte.



## QU'EST-CE QUE CE PROGRAMME APORTE À VOTRE ENFANT ?

En 10 heures, ce programme permet aux enfants de 6 à 11 ans de :

- devenir autonome à vélo
- pratiquer quotidiennement une activité physique
- se déplacer de manière écologique et économique

## QUELLES SONT LES ÉTAPES DU SAVOIR ROULER À VÉLO ?

### SAVOIR PÉDALER :

#### Maîtriser les fondamentaux du vélo

Il s'agit d'acquérir un bon équilibre et d'apprendre à conduire et piloter son vélo correctement : pédaler, tourner, freiner.

### SAVOIR CIRCULER :

#### Découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé

Il s'agit de savoir rouler en groupe, communiquer pour informer d'une volonté de changer de direction et de découvrir les panneaux du code de la route

### SAVOIR ROULER À VÉLO :

#### Circuler en situation réelle

Il s'agit d'apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique et à s'appropriier les différents espaces de pratique



## UN NOUVEAU BATEAU POUR LE SERVICE DES PORTS

Le Stervinou II, bateau de servitude du port de Doëlan a fait son temps, acheté en 2007, il ne permet plus de remplir les nombreuses tâches à accomplir. Il va être remplacé par un nouveau canot en PEHD, matériau 100% recyclable, sans entretien, avec une grande résistance aux chocs et une longue durée de vie (90 ans). Mesurant 5m50, il est équipé d'une puissance facilitant les travaux d'entretien sur les mouillages, d'un pourtour de

protections sécurisant les manœuvres et d'une porte sur le côté pour le chargement du matériel. Cet outil novateur et professionnel répond aux normes exigeantes des Affaires Maritimes. Il a été construit par l'Atelier du Marin de Pouldreuzic et équipé, par Méca Diesel de Moëlan-sur-Mer d'un moteur électrique de 6 kW qui nous permettra à terme de bénéficier de la norme « ports propres ».

Bienvenue au STERVINOU III !

## UNE SAISON SPORTIVE EXCEPTIONNELLE !

Le 30 septembre dernier a eu lieu la traditionnelle cérémonie des « Lauréats du sport » pour mettre en avant les performances des sportifs cloharsiens et les bénévoles. Cette saison est à marquer dans les annales !

En effet, la commune compte 7 champions départementaux, 9 champions et vice-champions de Bretagne en 2023, mais elle devient particulièrement exceptionnelle grâce à quatre de nos champions :



### BÉATRICE OSTY

C'est une célébrité locale, habituée aux victoires. Nous la voyons régulièrement courir sur les routes et les chemins de la commune.

Béatrice OSTY a une nouvelle fois fait le plein de performance :

- Championne de France Master 1 500m
- Championne de France 10km (à Houilles)
- 3<sup>ème</sup> aux championnats de France de cross (à Carhaix)
- Championne de France master 2 de 5 000m sur route avec un record personnel à 17'33 (les connaisseurs apprécieront !)
- Championne de France master du 5 000m sur piste

### ENZO VILDINA

Licencié à l'ESB KLOAR, ce jeune cloharsien s'est dans un premier temps qualifié pour les étapes de coupe du monde junior de Bodyboard. Il s'est ensuite qualifié pour participer aux **championnats du monde junior en octobre aux Canaries** où il se fait éliminer au 4<sup>ème</sup> tour pour finir sur une belle 12<sup>ème</sup> place. Il a directement enchaîné avec les **championnats de France** à Biarritz disputés dans de grosses conditions. Il a été sacré **champion de France junior** avec 13.9 points, le second étant à plus de 2 points soit 11.53.



### SÉBASTIEN JOSSE

Le skipper cloharsien a remporté la **Transat Jacques Vabre 2023** avec Armel Le Cléac'h dans la catégorie Ultim à bord de leur trimaran de 32 mètres. Partis du Havre le dimanche 29 octobre, ils sont arrivés à Fort-de-France (Martinique) le dimanche 12 novembre, après 14 jours, 10 heures, 14 minutes et 50 secondes de mer.

### EAVAN LE RU

La cloharsienne a enchaîné les victoires cette année et s'est qualifiée pour les mondiaux de jujitsu aux Kazakhstan. Découvrez son parcours sur la page ci-contre.



## EAVAN LE RU

### UNE PROMESSE MONTANTE DU JUJITSU FIGHTING

Eavan Le Ru, jujitsuka en pleine ascension, a représenté la France aux championnats du monde au Kazakhstan.

Retour sur son incroyable parcours :

La Cloharsienne Eavan Le Ru, élève de première générale au lycée Notre Dame de Kerbertrand à Quimperlé, a baigné dans les arts martiaux depuis ses 4 ans, commençant son parcours avec le judo aux côtés de son frère, Awen Le Ru. À l'âge de 10 ans, poussée par sa mère pour apprendre à se défendre, Eavan a commencé le jujitsu.

En 2021-2022, après des années à pratiquer le jujitsu pour le plaisir, Eavan est passée à la compétition, terminant vice-championne de France dès sa première année de haut niveau. Un stage à l'INSEP (Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance) avec l'équipe de France a boosté sa progression.

Pour sa deuxième année de compétition, la saison 2022-2023 a été un festival de victoires pour Eavan : championne de Bretagne, puis championne de France et enfin championne d'Europe. Des résultats qui lui ont permis d'être sélectionnée pour les championnats du monde au Kazakhstan.

Mais rejoindre les championnats du monde au Kazakhstan a été un défi financier. La fédération française de jujitsu ne prenant pas en charge le coût du voyage, Eavan a dû trouver par elle-même les



3500 € nécessaires.

Une cagnotte en ligne, la participation des villes de Clohars-Carnoët (pour 500 €), de Moëlan-sur-Mer et Quimperlé, mais aussi d'autres soutiens dont la salle de sport WeFit à Guidel, l'hôtel L'Orée des Plages au Pouldu, et aussi les Pompiers de Clohars-Carnoët ont rendu ce voyage possible.

Pour ses premiers championnats du monde, à seulement 16 ans, Eavan s'est envolée vers Astana accompagnée par son frère Awen, lui aussi jujitsuka, qui l'a coachée sur place. Trois jours à Astana, avec le voyage, la pesée et la compétition, ont mené à une 7<sup>ème</sup> place. Elle s'est inclinée face une adversaire redoutable qui est devenue vice-championne du monde.

Malgré cette déception, Eavan reste déterminée à décrocher un podium aux mondiaux en 2024. Pour cela, elle s'entraîne plus de 3 fois par semaine au Dojo des 3 rivières à Quimperlé, ainsi qu'à la salle de sport WeFit de Guidel et au dojo de Guidel.

Au plus haut niveau, le jujitsu est dominé par les Grecs et les Russes, mais notre Cloharsienne Eavan Le Ru compte bien se faire une place au sommet !

Après avoir réalisé son stage de 3<sup>ème</sup> à la Police Municipale de Clohars-Carnoët, Eavan se projette dans ce domaine et aspire à devenir gendarme. Après son Bac, elle espère intégrer le Centre National des Sports de la Défense à Paris, offrant aux sportifs de haut niveau l'opportunité d'intégrer la Gendarmerie Nationale, fusionnant ainsi sa passion pour le sport de haut niveau avec sa future carrière professionnelle.

### C'EST QUOI LE JUJITSU ?

Le jujitsu est un **art martial japonais ancestral** axé sur les techniques de combat à mains nues. Il se concentre sur l'utilisation de la force et de la souplesse pour neutraliser un adversaire, en se basant sur des mouvements de projection, des clés articulaires, des immobilisations et des coups frappés. Connu pour son efficacité en self-défense, le **jujitsu vise à utiliser la force de l'adversaire contre lui-même**, plutôt que de s'appuyer sur la force physique directe.



## **GROUPE KLOAR DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE**

### **La République : un rempart face aux crises contemporaines**

C'est une période difficile que rencontre notre pays et le monde dans lequel nous vivons. Les crises qu'il faut affronter s'enchaînent : guerres déclarées ou latentes, réchauffement climatique, dérives des régimes autoritaires, terrorisme, complotisme... À cela s'ajoute l'intervention de plus en plus importante des grands groupes financiers dans les espaces de décisions, au détriment de l'intérêt général.

Dans notre pays, les effets de ces crises impactent notre vie quotidienne. L'inflation touche de plus en plus durement les plus démunis, la pauvreté s'accroît, la ressource en eau est menacée, les événements climatiques fragilisent notre agriculture et la tentation d'une démission progressive des citoyens, qui se sentent broyés dans un monde qu'ils subissent plus qu'ils ne choisissent, s'installe... Sans parler de l'exacerbation, via les réseaux sociaux, du rejet des « autres » et des nationalismes exaltés...

Pour faire face à cette vague de dangers, nous avons le plus beau joyau qui puisse exister : notre république et son socle démocratique. Elle est le fruit de luttes, de droits arrachés au fil de l'histoire. Nous devons la choyer, la faire vivre au niveau local, la diffuser par notre engagement quotidien : en écoutant les différents points de vue, en s'accordant sur des compromis, en s'investissant dans des actions de solidarité, aussi minimes soient-elles.

Élus, conscients de nos responsabilités, nous essayons chaque jour de faire vivre ces valeurs. C'est parfois difficile, chacun pensant avoir LA solution et LA bonne idée. Mais c'est avant tout majoritairement réconfortant, tant nous constatons l'engagement et l'esprit de solidarité de nombreux citoyens.

Unis, nous avons le devoir de résister à ce sentiment d'impuissance ou de démission pour porter, à notre échelle, un message de fraternité et continuer à faire vivre les valeurs de notre République.

## **GROUPE AVENIR ET PROXIMITÉ**

### **Surtaxe des résidences secondaires**

La taxe d'habitation a été supprimée pour tous dorénavant, sauf pour les résidences secondaires. Le gouvernement vient de permettre aux collectivités locales littorales de surtaxer celles-ci, en majorant le taux de la taxe d'habitation. Ce taux pouvait selon le souhait des élus locaux être majoré de 0 à 60 %. A Clohars, ce taux a été augmenté de 40 %, apportant à la collectivité une recette annuelle d'environ 350 000 €.

L'esprit de la loi sur la possibilité d'augmentation de cette taxe est clair ; il s'agit d'une mesure pour financer l'amélioration de l'accessibilité au logement des plus modestes et aussi pour notre commune à forte densité de résidences secondaires, aux jeunes Cloharsiens. Avec ce cadrage du législateur l'opposition a réclamé à ce que les 350 000 € de recettes supplémentaires soient clairement identifiées au budget sur des programmes liés à la crise du logement. La réponse du maire a été nette, cette somme sera intégralement noyée au budget général. On peut donc légitimement se poser la question du détournement de ces nouveaux impôts pour le financement du pseudo musée Gauguin, qui vient de passer récemment de € 4.2 Millions à la somme vertigineuse de € 5 millions, montant encore très loin d'être définitif.

Les Maires de Riec sur Belon, de Tregunc et d'autres collectivités ont indiqué que les nouvelles recettes seront affectées intégralement aux logements. Mr Miossec encore récemment indiquait dans la presse que la fin de son mandat serait consacrée aux priorités conjoncturelles du moment que sont le logement et la transition écologique. Ils respectent ainsi la volonté du législateur, mais pas à Clohars. La priorité est de collecter l'impôt pour financer l'extravagance culturelle.

Bonnes fêtes de fin d'année.

# AGENDA



**NOËL À KLOAR**  
du 1<sup>er</sup> décembre  
au 8 janvier  
Au Pouldu et dans le bourg  
de Clohars-Carnoët



**L'ÉPOPÉE DE PÉNÉLOPE**  
*Spectacle jeune public*  
10 décembre  
Salle des fêtes



**BÉBÉ NOËL**  
*dans le cadre d'Un Noël à  
Kloar*  
13 décembre  
Médiathèque Robert  
Badinter



**SOIRÉE JEUX**  
*Avec la ludothèque*  
14 décembre  
Bar de la Plage



**MANÈGE GIMMIK**  
*dans le cadre d'Un Noël à  
Kloar*  
16 et 17 décembre  
Place Gauguin



**CINÉNOËL**  
*dans le cadre d'Un Noël à  
Kloar*  
21 janvier  
Médiathèque Robert  
Badinter



**BAGAD MEN HA TAN**  
*Ciné-concert*  
21 janvier  
Salle des fêtes



**VŒUX DU MAIRE**  
27 janvier à 11h  
Salle des fêtes

## HORAIRES DES SERVICES CULTURELS

### LA LUDO

1, place de la Liberté d'Expression  
[ludothequecloharscarnoet.blogspot.com](http://ludothequecloharscarnoet.blogspot.com)  
02 98 09 79 78

Horaires

Mardi : 16h-18h (uniquement pendant  
les petites vacances scolaires)

Mercredi : 10h-12h / 14h-18h

Vendredi : 17h-19h

Samedi : 10h-12h / 14h-18h

### MÉDIATHÈQUE ROBERT BADINTER

25 rue Lannevain

02 98 96 22 53

Renseignements et inscription  
en ligne sur [matilin.bzh](http://matilin.bzh)

Horaires

Mardi : 15h-18h

Mercredi : 10h-12h30 / 14h-18h

Vendredi : 15h-19h

Samedi : 10h-12h30 / 14h-18h

## ÉTAT CIVIL

### Naissances

Giulia SALAÛN, Wyatt TRÉGUER, Édouard DOARÉ LE  
COUPANNEC, Apolline PONOMAREFF GUILLOU, Loris  
AMAUDRU, Abel BILLAUD PELÉ, Emmy BIANCHI, Colette  
TATEZ BRIET, Joseph TATEZ BRIET, Raphaël JEGOU, Ezyo  
THÉPOT LE ROUX, Nolan DUCLOS, Kalan FLATRÈS.

### Décès

Adèle RUELLAN veuve LECOUEY, Alain CÉLO, Monique LE  
GARREC veuve LE BOURHIS, Gisèle KERGUELEN veuve  
QUINTREC, Armand ROLLAND, Irène PAVOINE veuve  
PINSULT, Victor YUSSUFF, Emmanuel LE QUESNE, Nelly  
LE DOZE veuve MERERE, Marie-Annic NOBLET veuve  
LE RUYET, Roland LYGRISSE, André ROHOU, Joseph LE  
GUENNOU, Christiane COUSINARD épouse LE MOÏNG,  
Jacqueline PAUL veuve LUCE, André BOUCHAIB, Jean-  
Pierre BÉE, Sylvie GISSI, Roselyne VERCRUYSSSE épouse  
FÉREZ, Georges LOUIS-CUQUEMELLE.

### Mariage

Yoann GUILLOU et Cynthia GARREC, Baptiste POUPINET  
et Caroline LE GRAND, Antoine DUMONT-SAINT-PRIEST et  
Inès GRIMAUDET de ROCHEBOUËT, Stéphane RADENAC  
et Anne LE BIHAN, Adrien POINSOT et Aline JAFFEUX,  
Alexandre ZELKO et Stéphanie DAGNICOURT, Arthur  
FOUCHER et Constance LENOT, Arnaud COCHEVELOU  
et Laëtitia DAÉRON, Christian BOULIC et Dominique  
CREACH, Pierre VONIER et Morgane COCHOIS.

# CLOHARS-CARNOËT

## EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE !



Toute  
l'actualité de  
la mairie en  
temps réel

Avec Citykomi®,  
l'application des  
collectivités :  
**gratuit**  
**zéro pub**  
**zéro donnée**  
**personnelle.**

1

► **TÉLÉCHARGEZ  
L'APPLICATION  
CITYKOMI®**  
C'est gratuit !



2

► **FLASHEZ  
CE QR CODE**  
pour vous  
abonner



3

► **RECEVEZ  
VOS ALERTES  
EN DIRECT**  
sur votre  
smartphone



**Mairie**

1 place Général De Gaulle  
29360 Clohars-Carnoët  
02 98 71 53 90

